



## Compte rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire

Paris Lundi 12 janvier 2009 à 14 heures.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés. (liste des participants en annexe).

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée à 11 heures au siège social du Comité Régional d'Équitation de l'Île de France.

Quorum : 22 établissements pour un total de 83 établissements adhérents à la FFE en 2008 et porteurs de 3 375 voix pour 9 900 licences 2008 sont présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

Moins de 50% des établissements équestres affiliés FFE 2008 et 50% des licenciés 2008, à jour de la cotisation FFE 2009 étant présents ou représentés.

Cette assemblée générale Extraordinaire n'a pas obtenu le quorum des clubs et le quorum des voix.

Conformément à la convocation, suivant les statuts et règlement intérieur, Les Membres de l'assemblée générale extraordinaire ont été à nouveau convoqué à 14 heures au même lieu. Voici le compte rendu des débats.

La commission de surveillance des opérations de votes a été convoquée et réunie pour suivre les opérations de cette assemblée générale. Sa composition : Voir en annexe 1.

### Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

#### Ordre du jour :

- Modifications des statuts,
- Adoption des nouveaux statuts,
- Modifications du règlement intérieur,
- Adoption du règlement intérieur.
- Questions diverses (Seules les questions diverses formulées par écrit et expédiées au plus tard le 02/01/2009, date du cachet de La Poste faisant foi, seront étudiées).

La procédure d'adoption des nouveaux statuts et règlements intérieurs doit respecter les dispositions prévues par les statuts et règlements intérieurs de 2006.

Ces documents sont disponibles en téléchargement aux adresses suivantes : [www.equitation95.com](http://www.equitation95.com)

### **Le bureau des votes est ouvert à de 10 heures 30 à 11 heures.**

*Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, un quorum de la moitié des adhérents centres équestres à jour de cotisation à la FFE et représentant au moins la moitié des licenciés doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement.*

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02**

**E-mail [CDEVO95@aol.com](mailto:CDEVO95@aol.com) sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)**

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

## EDITORIAL

A 11 h 00, Le Président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

Je vous souhaite la bienvenue et je suis particulièrement heureux de constater l'intérêt et la participation dont vous faites preuve. C'est, pour nous, un encouragement et un soutien certains.

Conformément à nos statuts et règlement intérieur, les Membres de l'assemblée générale extraordinaire pouvaient voter par correspondance ou sur place. Les votes par procurations ne sont pas acceptés.

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée à 11 heures au siège social du Comité Régional d'Equitation de l'Île de France. Cette assemblée générale extraordinaire n'a pas obtenu le quorum des clubs et le quorum des voix.

Conformément à la convocation suivant les statuts et règlement intérieur, Les Membres de l'assemblée générale extraordinaire ont été de nouveau convoqué à 14 heures au même lieu. Voici le compte rendu des débats.

**Bonne assemblée à Tous**

## COMPTE RENDU DES DEBATS

Une commission de surveillance des opérations de votes conforme à l'article XVII des statuts et à l'article 5 du règlement intérieur, a été constituée :

Président: Jean Marie DOMANGE (comité Cheval),

Membres : Thérèse Marie CARDON (Comité Tourisme équestre), Hélène PERRIN (Comité Poney).

### Résultats des Votes

L'ensemble des votes a été reçu par correspondance, pas de vote sur place ont été déposés.

#### **Vote 1 : Modification des statuts et règlement intérieur du Comité Départemental d'Equitation du Val D'Oise (CDEVO ou CDE 95) :**

Nombre de centres équestres affiliés FFE 2008 :	<b>83</b>
Nombre minimum de centres équestres 2008 nécessaires au quorum :	<b>42</b>
Nombre de centres équestres affiliés FFE 2008 présents ou représentés :	<b>22</b>
Nombre de centres équestres affiliés FFE 2008 Votant :	<b>22</b>
Nombre minimum de dirigeants votants oui nécessaires pour l'acceptation du changement de statuts :	<b>15</b>
Nombre de dirigeants votants et acceptant les changements de statuts :	<b>20</b>

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Nombre de dirigeants votants et refusant les changements de statuts :	<b>2</b>
Nombre de dirigeants votants blancs ou nuls :	<b>0</b>
Nombre de licences FFE Val d'Oise 2008 :	<b>9 900</b>
Nombre minimum de licences FFE 2008 portée par les dirigeants présents ou représentés nécessaires au quorum :	<b>4 950</b>
Nombre de licences FFE 2008 portées par les dirigeants présents ou représentés :	<b>3 375</b>
Nombre de licences FFE 2008 portées par les dirigeants votants :	<b>3 375</b>
Nombre minimum de licences FFE 2008 portées par les dirigeants votants oui nécessaires pour l'acceptation du changement de statuts :	<b>2 250</b>
Nombre de licences FFE 2008 portées par les dirigeants votants oui et acceptant les changements de statuts :	<b>3 312</b>
Nombre de licences FFE 2008 portées par les dirigeants votants non et refusant les changements de statuts :	<b>63</b>
Nombre de licences FFE 2008 portées par les dirigeants votants blancs ou nuls :	<b>0</b>

Conformément à l'article XXI des statuts, l'assemblée générale extraordinaire à délibérée sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les modifications de statuts et règlements ont été acceptés. Les modifications des statuts et du règlement intérieur du CDEVO sont approuvées.

- Détail en annexe 1 : Statuts du CDEVO,
- Détail en annexe 2 : Règlement intérieur du CDEVO,

Questions diverses :

Pas de question.

A 14 heures 15, le Président Christian LIBES remercie et salue les Membres de l'Assemblée Générale.

*La Secrétaire Générale*



**Catherine JOETZJER**

*Le Président*



**Christian LIBES**